

Le droit de manifester en jeu p.2

Itinérance dans Saint-Roch p.3

Un REPAIRE pour les artistes et les travailleurs et travailleuses culturelles p.10

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 49, Numéro 6, Décembre 2022 > Droitdeparole.org

Paroles citoyennes

Terres des sœurs de la charité (par et pour le monde)

C'est une victoire citoyenne cet achat des terres par le gouvernement du Québec. Quelle sera la suite? Les AmiEs de la Terre n'ont pas l'intention de tout laisser entre les mains du gouvernement. Consultations, assemblées, groupes et individus veulent participer pleinement au projet. **À lire en page 7.**

Atout-Lire : un groupe populaire exemplaire

L'organisme d'alphabétisation Atout-Lire au cœur du quartier Saint-Sauveur est un modèle de démocratie participative et d'une gestion où les décisions viennent des préoccupations des gens. Son 40e anniversaire est l'occasion de revenir sur ce qui passionne ceux et celles qui l'animent. **À lire en page 5.**

Le Collectif Aménagement Humain

La Ville, les promoteurs et les résidents et résidentes des quartiers sont souvent en opposition face au développement urbain. Devant le projet Humaniti (ancien Phare) à Sainte-Foy, des gens du quartier et des quartiers environnants se sont regroupés au sein du Collectif Aménagement Humain et revendiquent d'être véritablement consultés. **À lire en page 9**



LIBRE OPINION

Les propos dans la section Libre opinion n'engagent que leur auteur.trice

Droit de manifester : Dénonciation du nouveau règlement

par W. Stuart Edwards

Un débat au conseil municipal aura lieu le 19 décembre prochain sur le nouveau Règlement sur la sécurité lors de la tenue de rassemblements sur la voie publique. Ce règlement remplacera l'ancien article 19.2 du Règlement sur la paix et le bon ordre qui exigeait que le SPVQ soit informé de l'heure, la date, et l'itinéraire d'une manifestation.

La Ligue des droits et libertés organise une manifestation le même jour à 16h devant l'hôtel de ville afin de dénoncer les entraves au droit de manifester. Elle étudie la possibilité de demander aux tribunaux de suspendre immédiatement la nouvelle réglementation.

Dans un communiqué, le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12), le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (RGF-CN), le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop), le Bureau d'Animation et Information Logement du Québec Métropolitain (BAIL) et le Comité Logement d'Aide de Québec Ouest (CLAQO) dénoncent également ce qu'ils qualifient de « dangereux et potentiellement liberticide ». Ils déplorent n'avoir jamais

été consultés. Seuls le SPVQ et les avocats de la Ville ont conseillé le maire Marchand.

La sécurité selon le lieutenant Hamel

Les Notes explicatives qui accompagnent le projet de règlement le justifie en termes de sécurité. Mais l'histoire depuis 2012 révèle que les policiers eux-mêmes créent des problèmes de sécurité avec leurs interventions trop souvent violentes.

Le lieutenant Richard Hamel du SPVQ, responsable de la police anti-émeute et des manifestations, a témoigné (2016 QCCM 122) qu'il est impossible, selon lui, de sécuriser une manifestation si le parcours n'est pas connu. Mais ce même Richard Hamel était aux commandes le soir du 24 mars 2015 lors d'une manifestation pacifique. Quatre personnes se retrouvaient à l'hôpital à cause de la violence de ses troupes. La sécurité est une idée très élastique dans l'esprit de M. Hamel.

Arrogance de la direction du SPVQ

Le plan d'intervention ce soir-là n'avait été mandaté par aucun juge, malgré qu'il prévoyait

d'ordonner la dispersion d'une manifestation pacifique puis d'arrêter tout le monde, au cas où l'itinéraire ne serait pas donné. Voilà que la direction du SPVQ s'était arrogé à elle seule le pouvoir de dicter les conditions de l'exercice d'un droit fondamental. Mais l'article 19.2 n'autorisait pas de stopper la manifestation ; explicitement, le 19.2 ne donnait que le pouvoir d'émettre des constats d'infraction.

La sécurité n'était qu'un prétexte à la répression violente du droit de manifester garanti par les Chartes.

Le nouveau règlement créera à son tour des affrontements inutiles et potentiellement explosifs. Il donne aux policiers le pouvoir d'ordonner que les manifestants quittent la chaussée pour des motifs de sécurité.

Encore une fois, manifester pacifiquement sera conditionnel au bon vouloir du SPVQ avec sa vision biaisée de la sécurité et l'arrogance de ses dirigeants. Le SPVQ a prouvé à plusieurs reprises qu'il ne mérite pas notre confiance.

On peut se demander si nos policiers méritent toujours notre confiance au point de leur donner de tels pouvoirs arbitraires.



Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org
droitdeparole.org

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture et des Communications du Québec.
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747

Tirage : 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs
Équipe du journal :
Andréann Poirier, Francine Bordeleau, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Monique Girard, Alexandre

Dumont, W. Stuart Edwards.
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Alexandre Dumont, Lorraine Paquet, Andréann Poirier, R. Martel
Design : Marie-Isabelle Fortin
Collaboration spéciale : Nicole Moreau, Nicole Moreau, R. Martel, David Johnson, Valérie

Babin, Pascal Grenier, Ariane Jacques-Côté, Anne Godin
Photos : DDP, Andréann Poirier, Francine Bordeleau, Stewart W. Edward
Illustrations : Claude Bélanger
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

Plus jeune, plus précaire : le portrait changeant de l'itinérance à Québec

Par David Johnson

Une centaine de personnes remplissaient la salle de l'Engrenage au sous-sol de l'église Saint-Roch lors de la Première rencontre citoyenne sur l'itinérance et la cohabitation à l'Engrenage le 5 décembre dernier.

Il n'y avait pas de place assise pour tout le monde. Un témoignage sans équivoque de la préoccupation, des inquiétudes, de la tristesse, que soulève la réalité grandissante de l'itinérance à Québec. Je suis assis à une table avec deux journalistes, deux adjoints d'élus, un père de famille qui élève ses enfants dans le quartier Saint-Roch ainsi que plusieurs autres résidents du centre-ville.

Dans son mot de bienvenue, Marie-Noëlle Béland, directrice de l'Engrenage, souligne l'importance de l'ouverture d'esprit dans l'objectif d'améliorer la cohabitation dans le quartier : "Il faut être capable de se parler. Il faut prendre en compte la réalité de l'autre."

Comprendre cette réalité n'est pas nécessairement facile pour tout le monde. Annie Fontaine, professeure à l'université Laval, étudie le phénomène de l'itinérance depuis de nombreuses années. Lorsqu'elle prend parole, elle dresse un portrait d'itinérants vivant une "désaffiliation sociale" généralisée, "une absence d'appartenance à quelque chose qui permet une certaine stabilité". Même un lieu: un itinérant n'a souvent même pas "le droit d'être quelque part".

Le vécu d'un itinérant peut être lourd. La violence familiale, la toxicomanie, les enjeux de santé physique et mentale, peuvent faire partie du quotidien, la réalité qu'ils essayent de gérer, de fuir. Des gens qui ont perdu la protection qu'offraient le milieu familial ou éducatif,

un réseau social, un logement. C'est une réalité vécue par des individus, mais l'enjeu est sociétal, souligne Mme Fontaine.

Elle note également qu'une bonne partie de l'itinérance est cachée. Des gens peuvent trouver des stratégies pour ne pas être vus: dormir sur le divan chez des amis ou dans un véhicule ; entrer dans une relation violente pour avoir une place où dormir. Ces situations peuvent être très précaires, selon Mme Fontaine, cependant aider cette population s'avère difficile car elle est cachée.

À l'approche de l'hiver

Boromir Vallée Dore, directeur du Réseau solidarité itinérance du Québec, constate la difficulté d'avoir des statistiques fiables pour dresser un portrait de l'itinérance. On ne peut pas dire, par exemple, si certains groupes sont surreprésentés, ou même le nombre précis d'itinérants à un moment donné. Il observe cependant que dans la dernière année, "il y a eu une explosion de demande aux comptoirs alimentaires", avec une clientèle plus jeune. M. Vallée Dore note aussi la difficulté grandissante à trouver un logement pour ceux qui le veulent, ce qui est davantage préoccupant durant l'hiver.

La pandémie a eu un gros impact sur l'itinérance. M. Vallée Dore constate une augmentation frappante du nombre d'itinérants dès l'été 2020, pas juste à Québec et d'autres villes qui connaissaient déjà l'itinérance. Dans des plus petites municipalités - Trois-Rivières, Chicoutimi, Granby - ce phénomène est nouveau. "Où

étaient ces gens avant la pandémie? Souvent dans des logements inadéquats, où vivait trop de monde." Des conditions incompatibles avec des exigences de santé publique en contexte pandémique.

Contraventions et précarité

L'approche actuelle des autorités envers les itinérants, selon M. Vallée Dore, a l'impact de maintenir l'état de précarité dans lequel se trouvent des itinérants. L'aide sociale suffit à couvrir la moitié des besoins de la vie - un taux qui diminue avec l'inflation qu'on connaît actuellement. Les itinérants reçoivent huit fois plus de contraventions que la moyenne; ils sont souvent chargés de milliers de dollars d'amendes non-payées, ce qui s'ajoute à la précarité financière.

Environ 1% de la population vivra une période d'itinérance à un moment dans leur vie. Et clairement il y a des populations particulièrement vulnérables: 30% des jeunes ayant fréquenté des centres de jeunesse vont vivre une période d'itinérance dans les trois ans suivant leur sortie. Les enfants pris en charge par la DPJ sont particulièrement vulnérables.

Ce sont ces histoires qu'on doit mieux comprendre. Comme note M. Vallée Dore, l'itinérance n'est pas un problème mais un symptôme. Le défi, selon lui, est qu'on devrait se poser de bonnes questions, afin d'identifier sur quoi on doit vraiment travailler.

Les prochaines rencontres citoyennes à l'Engrenage auront lieu au Nouvel An, sur les rôles des intervenants en lien avec l'itinérance et les pistes d'action collective pour agir.



Plusieurs groupes communautaires se sont réunis le 9 décembre dans Saint-Roch pour demander des actions concrètes contre l'appauvrissement généralisée. Photo: Stuart W. Edwards

Si on (re)pensait à la nourriture pendant le temps des fêtes ?

Par **Valérie Babin**, coordonnatrice de Sauve ta bouffe, une initiative des AmiEs de la Terre de Québec

À l’approche du temps des Fêtes, plusieurs rituels s’installent dans notre quotidien. Certaines personnes installent leurs décorations de Noël dès la première neige tandis que d’autres attendent le 1er décembre avant d’entonner les hymnes qui les font vibrer. Même si elles varient d’une personne à une autre, les traditions qui entourent Noël et le Jour de l’An sont parfois des automatismes. Cette année, l’équipe de Sauve ta bouffe vous invite à repenser un automatisme en particulier : la gestion de la nourriture. En effet, dans la lignée des habitudes tournées vers l’abondance et la consommation, les nombreux buffets et repas copieux sont souvent caractéristiques du temps des Fêtes. Or, il y a fort à parier que lorsque l’hôte voit ses invité·e·s repartir, il se tourne vers le réfrigérateur en se disant « mais que vais-je faire de toute cette nourriture ? ». Si on n’y prend pas garde, il est facile de devoir jeter une partie de notre nourriture, que nous avons pris le soin de cuisiner et qui nous a coûté cher (encore plus avec l’inflation!) Pour réfléchir au gaspillage alimentaire durant la période des Fêtes, l’équipe de Sauve ta bouffe vous propose de mieux comprendre les enjeux de cette problématique et vous suggère des trucs maisons pour moins gaspiller avant, pendant et après les repas.

Comment réduire le gaspillage alimentaire pendant les Fêtes ?

Mais alors, comment faire pour réduire le gaspillage alimentaire pendant la période d’abondance que représente le congé des Fêtes ?

- Repenser ses habitudes de consommation alimentaire
- Prendre conscience de nos habitudes et de nos sources de stress peut nous permettre de relativiser et de chercher, à l’avance, des alternatives. Par exemple : s’il venait à manquer de pain, vous pourriez faire un sandwich dans une feuille de choux pour sortir de l’ordinaire.
- Bien se préparer
- Prenez le temps de calculer le nombre de repas en fonction du nombre d’invité·e·s. Cela permet d’acheter uniquement la quantité de nourriture requise, ni trop ni moins.

Le gaspillage alimentaire en chiffres

Avant toute chose, il importe de saisir l’ampleur du gaspillage alimentaire, c’est-à-dire les aliments qui sont jetés au lieu d’être consommés. Selon RECYC-QUÉBEC (2022), 3,12 millions de tonnes d’aliments sont gaspillées au Québec tout au long de la chaîne alimentaire en une seule année. Cela signifie que 41% des aliments produits dans la province se retrouvent à la poubelle (ou au compost) sans avoir été consommés. Ces chiffres sont accablants lorsque l’on sait que les banques alimentaires répondent à 2,2 millions de demandes d’aide alimentaire chaque mois au Québec (Bilan-Faim, 2022). De manière plus concrète, une étude de Second Harvest a évalué que les 11 millions de tonnes de nourriture jetés par année au Canada serviraient à nourrir la population du pays pendant cinq mois! De plus, toujours selon Second Harvest, c’est environ 33\$ par semaine qui est gaspillé par les ménages canadiens, soit 1733\$ par année. Dans un contexte d’inflation, ces chiffres doivent par ailleurs être revus à la hausse.

- Au sein de cette planification, vous pouvez prévoir qu’il y aura des restants des repas précédents : autant leur laisser un espace dans votre planification !
 - Vider votre congélateur avant la période des Fêtes. Vous aurez ainsi plus d’espace pour y mettre nos restants.
 - Les invité·e·s aussi jouent un rôle dans la réduction du gaspillage alimentaire. Si vous apportez votre nourriture dans des plats réutilisables, vous pourrez repartir avec des portions lorsque le repas est terminé. Vous pouvez même faire un pacte : tout le monde apporte ses plats réutilisables pour repartir avec des restants.
- Durant les repas, des habitudes simples**
- Remplir moins son assiette
 - Ne pas laisser traîner la nourriture périssable sur la table toute la soirée... et user de créativité dans les jours qui suivent !
 - Vous faites un party entre ami·e·s entre Noël et Jour de l’an ? Pourquoi ne pas en faire un repas partage de restants ?

Réduire le gaspillage, c’est réduire les GES

En plus des enjeux sociaux et économiques, le gaspillage alimentaire affecte aussi notre capacité à lutter contre les changements climatiques. En effet, réduire le gaspillage alimentaire serait la solution permettant de réduire le plus la quantité de GES dans le monde selon le Project Drawdown. Il va sans dire que gaspiller de la nourriture, c’est aussi gaspiller toutes les ressources nécessaires à sa production et sa distribution comme l’eau et le pétrole. Ainsi, une part importante de l’eau utilisée pour irriguer les champs ou du pétrole consommé pour faire fonctionner la machinerie agricole et transporter les aliments ne sert pas à nourrir un humain au bout de la chaîne alimentaire.

En bref, contrairement à ce que l’on peut penser au premier abord, la lutte au gaspillage alimentaire est un enjeu important de notre résilience aux crises mondiales, car elle permettrait de nourrir davantage de personnes avec moins de ressources humaines, environnementales et économiques.

- Avoir confiance en sa capacité à improviser !

Pour plus de trucs anti-gaspillage, visitez le site web : sauvetabouffe.org

Enfin, il est toujours possible de donner au suivant. Il y a près de 200 frigos partages au Québec ! Vous pouvez aller consulter l’outil sur notre site web pour trouver celui de votre quartier et allez y déposer vos portions. N’oubliez pas d’inscrire la date à laquelle la nourriture a été cuisinée, les allergènes et les viandes présentes pour que tout le monde sache ce que contient le plat cuisiné.

En terminant, le gaspillage alimentaire est un enjeu complexe qui ne doit pas être uniquement porté sur les épaules des citoyen·ne·s. Cependant, il est beaucoup plus facile qu’on ne le pense de réduire le gaspillage chez soi. La période des Fêtes est le moment idéal pour entamer une réflexion personnelle, et peut-être même une discussion collective autour d’un bon repas!

Des cadeaux de Noël de seconde main

Par **Pascal Grenier**

L’achat de cadeaux de seconde main pour Noël est une bonne façon de poursuivre la tradition des cadeaux des fêtes sans miner son porte-monnaie et sans tomber dans les abus déléteres pour la planète.

Si vous avez des jeunes qui souffrent d’éco-anxiété ou des plus vieux qui sont sensibilisés aux problèmes environnementaux, l’achat d’objets de seconde main est une excellente façon de répondre à leurs préoccupations. Ces achats sont bons pour l’environnement et en plus c’est une excellente façon d’acheter local. En effet, même si l’objet a été fabriqué en Chine, par exemple, son achat d’occasion devient local, car tous les bénéfices restent au Québec. Même que, dans la plupart des cas, ce sont des organismes sans but lucratif qui tiennent les magasins d’objets de seconde main, alors il y a des retombées additionnelles sociales positives.

Un grand choix de cadeaux s’offre à vous dans le commerce de seconde main. Que ce soient des articles de

sport, CD, DVD, jeux vidéo, bijoux, livres, vêtements, meubles, antiquités, articles de cuisine, appareils électriques, etc., vous pouvez trouver presque tout dans une version d’occasion.

Il existe plusieurs endroits où l’on peut se procurer ces objets. Mentionnons les marchés aux puces, ventes de garage, bazars, encans, comptoirs caritatifs, friperies, ressourceries, annonces classées, babillards et finalement les différents outils de diffusion, sur Internet principalement : « Les Pacs », « Kijiji », « Facebook » Marketplace » « AbeBooks ». De plus, récemment, s’est ajoutée, à Limoilou dans la région de Québec, la vente en ligne par l’organisme « Nos choses ont une deuxième vie » au site www.noschoses.org.

Il faut vaincre certains préjugés quand il s’agit d’offrir des cadeaux de seconde main. Toutefois, quand on comprend les bénéfices pour l’environnement, on peut facilement obtenir la reconnaissance de ceux à qui on offre un tel présent. De plus, on peut souvent

offrir des cadeaux plus nombreux, car les prix dans l’occasion sont de 50 à 75% plus bas que ceux des objets neufs. En ces temps difficiles d’inflation, n’est-ce pas une voie raisonnable à emprunter? Personnellement, j’en ai retiré un bénéfice additionnel important cette année, car l’achat de mes cadeaux des fêtes a été considérablement simplifié puisque j’ai fait presque tout mon magasinage en deux heures pour quinze personnes sur le site en ligne www.noschoses.org.

Offrir des cadeaux de Noël de seconde main est une excellente façon de réduire la pression sur la planète en diminuant l’extraction de ressources naturelles, la dépense énergétique pour la fabrication et de transport puis la production de déchets. On dit souvent que pour vaincre les changements climatiques il faut changer notre mode de vie. Acheter des cadeaux de seconde main est une excellente façon d’y contribuer.

Atout-Lire : quarante ans d'action communautaire

Par **Nathalie Côté**

Fondé en 1982 par des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur, l'organisation Atout-lire offre depuis quarante ans des services d'alphabétisation. Mais Atout-Lire, c'est beaucoup plus qu'améliorer ses capacités à lire et à calculer. Depuis quelques années, des ateliers d'informatique y sont offerts et c'est depuis toujours un lieu de socialisation et de développement de la citoyenneté. Droit de parole a rencontré Frédéric Carrier, un des membres de l'équipe.

DDP – Pouvez-vous nous rappeler ce qui a motivé les fondateurs et les fondatrices Atout-Lire?

Atout-Lire – Atout-lire a été fondé par quelqu'un qui travaillait au Comité des citoyens et des citoyennes de quartier Saint-Sauveur qui a créé un comité d'alphabétisation. Ce sous-comité est devenu indépendant. Au début, Atout-lire était situé au sous-sol de l'église Saint-Malo et ensuite, dans un local sur la rue Sainte-Thérèse. En 1982, le groupe a été formé en OBNL et c'est en 1993 qu'Atout-Lire a été capable d'acheter le bâtiment actuel, l'ancien bureau de poste du quartier. Et Atout-lire est devenu depuis membre du RGAQ avec les 80 groupes d'alphabétisation partout au Québec.

Il faut souligner le travail et le dévouement des animatrices en alphabétisation ; ces femmes ont fait beaucoup de temps non payé. Le financement de la mission a pris du temps. Et l'organisme a été longtemps sous-financé. C'est grâce à leur travail qu'il existe encore et qu'il fonctionne bien!

DDP – Comme dans plusieurs groupes communautaires, ce sont les membres, qui décident des grandes orientations en assemblée générale. Cette implication des membres est-elle importante dans la démarche d'alphabétisation?

Atout-Lire – On est un groupe populaire en alphabétisation : notre objectif c'est d'être le plus démocratique possible. Pour y arriver, on a un conseil d'administration composé à majorité de participants et de participantes aux ateliers. En plus de s'améliorer en écriture et en lecture, l'objectif c'est de reprendre du contrôle sur leur vie et cela commence par s'impliquer dans l'organisme. On essaie de partir des préoccupations des gens qui s'expriment dans les ateliers, les réunions.

Dans l'équipe de travail, on fonctionne en gestion collective. On n'a pas de patron. On est tous et toutes des animateurs. On fonctionne par consensus...

DDP - Le problème de ce qu'on appelle la « fracture numérique », ou la littératie numérique, touche une partie de la population. Les gens qui n'ont pas accès à des ordinateurs ou qui ne savent pas s'en servir font face à toutes sortes de difficultés. Quelles sont-elles?

Atout-Lire – La fracture numérique, c'est un terme qu'on commence à entendre de plus en plus. Qu'est-ce que c'est? La société repose de plus en plus sur de nouvelles technologies ce qui génère l'exclusion sociale. Et ça s'accélère. Des gens qui n'ont pas accès à l'univers numérique, c'est principalement parce qu'ils n'ont pas d'appareil, ou qu'ils n'ont pas assez d'argent, ou qu'ils

manquent de compétence pour pouvoir utiliser le matériel. C'est répandu dans la société et les personnes qui ont des difficultés de lecture et d'écriture sont les plus touchées.

L'univers numérique repose sur le courriel. Si t'es pas capable de l'utiliser, qu'est-ce que tu fais? Ici à Atout-lire, pendant la pandémie, on aidait les gens à compléter le formulaire sur Clic-santé ou pour faire des demandes de PCU.

De plus en plus, les services gouvernementaux en personne ou par téléphone disparaissent. Il y a une dématérialisation des services pour des choses essentielles comme la santé et le logement et cela s'accélère à une vitesse exponentielle. Chez Hydro-Québec par exemple, pour un changement d'adresse par téléphone, il y des frais (25\$ plus les taxes) alors que c'est gratuit en ligne. C'est une de nos revendications : Il faut garder les services en personne lorsqu'il est question de services publics!

« De plus en plus, les services gouvernementaux en personne ou par téléphone disparaissent. »



Lors du 40e anniversaire d'Atout-Lire. Photo: Atout-Lire

Terres des sœurs de la Charité



Photos : DDP

L'urgence de sauvegarder les terres agricoles

Par le collectif Voix citoyenne

L'ouverture de la session à l'Assemblée nationale le 29 novembre dernier était fortement axée sur la nécessité d'un réveil national quant à la langue française. Le même jour, à quelque pas de là, l'Union des producteurs agricoles en congrès dénonçait vigoureusement l'intense spéculation foncière et les incessantes pressions sur les terres agricoles. Le lendemain, l'agronome et journaliste Nicolas Mesly enfonçait le clou dans une conférence liée à la parution récente de son livre Terres d'asphalte, qui fait suite à son percutant documentaire Québec, terre d'asphalte, diffusé à Radio-Canada.

Difficile de ne pas remarquer un lien entre le déclin du français à Montréal et la perte de terres agricoles. Au fil des ans, l'exode de familles surtout francophones vers les banlieues entraîne fatalement un étalement urbain sur nos meilleures terres.

Il faudrait donc aussi sonner le réveil pour les terres agricoles. Malgré une protection législative, cette ressource naturelle rare et non renouvelable est en recul continu depuis 1978. Tout comme la langue française depuis 1977, malgré la Loi 101.

La Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire publiée en juin par le gouvernement caquiste annonce des changements prometteurs, mais elle fait abstraction de la fiscalité municipale. La taxation foncière, de loin la principale source de revenus des municipalités, est un poison doublement nocif pour le territoire agricole.

Primo, elle attise l'appétit des municipalités à gruger la zone agricole : les usages non agricoles rapportent généralement gros en taxes municipales.

Secundo, le gouvernement rembourse entre 70 % et 85 % de la taxe foncière aux propriétaires de terres cultivées en zone agricole. Malgré une valeur foncière admissible plafonnée, ce programme ponctionne

le quart du budget du MAPAQ; ça augmente chaque année, privant d'autant le développement agricole. En louant à des agriculteurs des terres souvent achetées à bas prix, des spéculateurs patients sont ainsi compensés... en attendant de gagner à la «loto du dézonage». C'est aussi un prix de consolation pour les municipalités.

Une révision de la zone agricole entre 1987 et 1992 a exclu plus de 200 000 hectares au Québec, dont le quart autour de Montréal. La Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) a ensuite proclamé la permanence de la zone agricole. Cependant, les demandes ont continué d'y affluer. Souvent autorisées...

«Pourquoi persister à dézoner?» demandait l'ex-ministre Jean Garon il y a quelques années.

Nous voici à un point tournant

Une sérieuse réforme de la fiscalité municipale s'impose, et pas seulement pour le territoire agricole; d'autres acteurs la réclament aussi.

L'actuel programme de remboursement de taxes foncières est ruineux et aide mal l'agriculture. D'autres pays ont des formules plus adéquates pour soutenir la production agricole. Il faut innover.

Quand le gouvernement du Québec crée une réserve faunique ou un parc national, son périmètre est permanent. Pourquoi alors ne prend-il pas des mesures pour combattre la spéculation et verrouiller notre foncier nourricier? Sommes-nous définitivement condamnés à d'interminables batailles pour sauvegarder nos terres agricoles*?

Une urbanisation repensée sous ses diverses formes ne pourrait-elle pas contribuer à préserver notre garde-manger collectif? Une prise de conscience chez de nouveaux élus municipaux, dont le maire de Saint-

Lin-Laurentides, indique un changement de cap : préserver les terres agricoles. Mais ce bon virus sera-t-il contagieux?

La COP27 sur les changements climatiques a beaucoup déçu. La COP15 sur la biodiversité avait lieu récemment à Montréal. Quel sera le résultat pour les milieux humides et les terres agricoles?

Chez nous, l'économie verte préconisée par le premier ministre Legault s'appuie essentiellement sur l'électricité. Cela implique la production de batteries contenant des métaux; certains se trouvent en bonne partie dans le sud du Québec, où nos meilleures terres agricoles sont concentrées. La prospection et les claims créent déjà de la grogne. Ça regarde mal.

Combien de fois faudra-t-il élever le ton pour rappeler la nécessité et l'urgence de sauvegarder les terres agricoles contribuant à notre autonomie alimentaire? On apprend que l'inflation affecte beaucoup les aliments, surtout les légumes. Ne pourrait-on pas en produire davantage?

Ce jardin nourricier appartient aussi et beaucoup aux générations futures. Par ailleurs, une partie croissante de la population de cette planète sera bientôt affamée en raison des changements climatiques. Cette ressource rare et non renouvelable est un trésor national et universel.

Comme quoi langue française, terres agricoles, environnement et crise climatique, même combat? Comme disait Raoul Duguay : «Toutt est dans toutt!»

* Voix citoyenne Québec (Claire Binet, Claudine Dorval, Monique Gagnon, Pierrette Paiement) a canalisé depuis 2015 la mobilisation pour sauvegarder les terres agricoles à Québec, dont les terres des Sœurs de la Charité (200 hectares). Le ministère de l'Agriculture et des Pêches du Québec (MAPAQ) vient de les acheter pour implanter un agroparc d'innovation. Les citoyens et la société civile tiennent à y établir une vocation de proximi

Un projet par et pour le monde de Québec sur les terres des Sœurs de la Charité

Par Ariane Jacques-Côté pour les AmiEs de la Terre de Québec

Je pense que personne s’attendait à ce qui se passe.

Parce que les choses se passent en ce moment du côté de Beauport, sur les terres des Sœurs de la Charité.

Des choses spectaculaires. Pour plusieurs raisons.

D’abord, soyons exacts, ces terres agricoles-là n’appartiennent plus aux Sœurs de la Charité depuis que le gouvernement du Québec les a achetées. Sauf un petit lot autour de la grosse bâtisse qu’est la maison générale. C’est là que les Sœurs vont continuer à habiter, même si elles ne gèrent plus l’hôpital de santé mentale depuis 1967 et que leur établissement agricole, la ferme SMA (un acronyme de Saint-Michel-Archange), n’est plus en activité depuis 2008.

Faque, le gouvernement a acheté ces terres-là au coût astronomique de 28,7 millions.

Dans quel but? Celui d’en faire un « agro-parc ». De plus de 200 hectares. C’est immense! C’est une situation unique au monde.

Pour vrai, c’est une victoire citoyenne extraordinaire.

Pourtant, la partie semblait perdue d’avance. Le plus grand promoteur du Québec avait un projet. Une mini-ville, rien de moins! 6000 unités résidentielles.

Le projet était appuyé par la Ville de Québec et son maire, Régis Labeaume, qui se montrait très hostile à l’idée de conserver les terres agricoles urbaines. La Ville a déposé une demande de modification du Schéma d’aménagement et de développement, pour pouvoir changer le zonage agricole et commencer à construire.

David contre Goliath...

La contestation durera cinq ans. Les groupes et citoyens répondent en masse à l’appel de Voix Citoyenne, un regroupement qui multiplie les actions et les communications cosignées par de nombreux acteurs clés, pour contrer le projet résidentiel et sauvegarder la vocation agricole.

En 2018, le ministère refuse une première fois de dézoner les terres des Sœurs. La Ville a réattaqué avec une version révisée du Plan d’aménagement. S’ensuit une autre série d’actions par plusieurs acteurs.

Le ministère refuse encore la troisième version. Il ressort ensuite les pratiques en matière de gestion territoriale. Dorénavant, avant de pouvoir introduire un projet de déclassement de terres agricoles, l’agglomération devra obtenir un avis favorable de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ).

En 2020, Dallaire abandonne le projet et rétrocède les terres aux Sœurs de la Charité.

Sans la contribution de nombreuses personnes qui se sont mobilisées pour la conservation de la vocation agricole de ce terroir nourricier, on peut affirmer sans trop de risques de se tromper que ces terres seraient aujourd’hui le théâtre d’un chantier de construction.

Pendant un bon bout, on s’est demandé ce qui se passait. Personne n’avait de nouvelles des Sœurs. Elles voulaient vouloir prendre le temps. Tout le monde était assis sur le bout de leur chaise.

Vont-elles ouvrir la porte à l’agriculture de proximité?

On savait que les propriétaires des terres avaient besoin d’argent pour assurer le bien-être de ses membres âgées. À cause de la dérive spéculative sur les zones agricoles situées en ville, les terres des Sœurs sont trop dispendieuses pour que des agriculteurs puissent se permettre de les acheter.

C’est alors qu’en avril 2022, coup de théâtre, la vente au gouvernement à un prix exorbitant permet de sauvegarder la vocation agricole.

En octobre, après l’officialisation de la transaction, le Ministère des Pêcheries, de l’Agriculture et de l’Alimentation (MAPAQ) annonce la tenue de consulta-

tions publiques en deux temps : une table de concertation réunissant des acteurs clés à l’automne, suivie de consultations publiques à l’hiver 2023. Selon l’échéancier présenté lors d’une séance d’informations du MAPAQ auprès de personnes et groupes sélectionnés, l’agro-parc est prévu pour 2023-2024.

Ça arrive vite!

Les AmiEs de la Terre de Québec font partie des premiers groupes à s’être mobilisés pour les terres à partir de 2011. Aux AmiEs de la Terre, ça fait plus d’un an que je m’efforce, avec Dominique Duschesne, de continuer à sensibiliser le public au sujet de ces terres.

À la rentrée cette année, nous avons constaté que toutes sortes de rumeurs circulaient. Les gens et même les acteurs importants ne semblaient pas vraiment au courant. Nous avons donc ressenti un besoin urgent d’informer les gens sur le projet d’agro-parc. Nous avons donc décidé d’organiser une assemblée d’informations, qui a eu lieu en ligne le 2 novembre dernier (l’enregistrement est disponible sur la chaîne YouTube des AmiEs de la Terre).

« Il faut absolument que les acteurs soient impliqués, que la population soit entendue et considérée, à toutes les étapes y compris la réalisation, la gestion et les transformations futures. »

Avant cette première assemblée, nous avons été contactés par la responsable du projet d’agro-parc au MAPAQ, Raphaëlle Mills-Montesinos. La conseillère en aménagement du territoire et en développement régional nous a assuré que l’intention que leur équipe était d’être partenaire avec les acteurs pour répondre aux enjeux et aux préoccupations du milieu, en complémentarité avec ce qui existe. Selon elle, il n’est pas question de travailler en vase clos et de présenter aux gens un projet déjà canné.

Les groupes et les personnes présents à l’assemblée d’informations s’entendent pour dire qu’il est important de ne pas laisser la conception du projet entièrement dans les mains du MAPAQ. Il faut absolument que les acteurs soient impliqués, que la population soit entendue et considérée, à toutes les étapes y compris la réalisation, la gestion et les transformations futures.

La première assemblée a fait ressortir la nécessité de nous préparer pour les consultations, de nous parler et nous concerter, de s’entendre sur une vision commune pour tenir un discours cohérent. Nous avons donc réinvité les acteurs et tout le monde à l’« Assemblée 2 », le 7 décembre. Nous avons cinq critères essentiels pour un projet viable : un projet qui protège les écosystèmes, un projet qui vise l’inclusion sociale, un projet par et pour la communauté, un projet démocratique participatif et un projet avec une vision éducative. Nous adopterons une version bonifiée de la définition de ces critères lors de la troisième assemblée au début 2023. Nous déciderons aussi ensemble du plan d’action pour la suite.

Il faut réfléchir ensemble à comment faire un projet qui va enrichir la terre et la communauté, plutôt que de les appauvrir.

Citoyens, organismes communautaires, acteurs et regroupements d’acteurs du système alimentaire, groupes environnementaux, élus, chercheurs et étudiants, défenseurs de l’aménagement participatif et du droit de tous à une alimentation saine, concertons-nous!

L’occasion est trop belle de concevoir collectivement un projet qui va répondre aux besoins du monde.

L’histoire des terres des Sœurs de la Charité qui s’écrit présentement représente une opportunité incroyable de contribuer à mettre les bases d’un système alimentaire enraciné dans son environnement et la communauté.

Pour vous informer ou pour contribuer, contactez-nous : arianejacquescode@gmail.com ou mobilisation@atquebec.org. Vous pouvez rejoindre l’équipe du MAPAQ responsable du projet d’agro-parc à cette adresse : agroparc@mapaq.gouv.qc.ca



Photos : DDP

Pour des relations plus cordiales entre la Ville, les citoyens et les promoteurs

Par **Nicole Moreau**

Je m'intéresse aux dossiers de la Ville depuis plusieurs années. J'avais cru comprendre que le politique trouvait raisonnable, ces derniers temps, de consulter les citoyens en amont du développement des projets immobiliers. Cela présenterait l'avantage d'éviter de mettre ceux-ci devant les faits accomplis.

Mais qu'en est-il pour vrai? Les citoyens sont-ils consultés lors de l'élaboration d'un projet? Comment le sont-ils?

Précisons ce que le concept de consultation suppose et, pour ce faire, je ferai référence au Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique fondé sur sept principes directeurs. J'aborderai d'abord ici les deux premiers principes.

Au titre de l'engagement des autorités compétentes, il est précisé que lorsqu'une autorité compétente entreprend une démarche de participation publique, elle devrait s'engager à ce que celle-ci soit une réelle occasion pour les participantes et participants d'influencer le processus décisionnel. Une telle démarche devrait avoir lieu lorsque la décision n'a pas encore été prise; lorsqu'il est encore possible de prendre en compte des points de vue différents. Cela concorde, à mes yeux, avec l'importance d'associer les citoyens et les citoyennes en amont du développement des projets.

Au titre de l'engagement des participantes et partici-

pants, ceux-ci devraient s'engager dans cet exercice de bonne foi, avec pour objectif de faire connaître leurs opinions, leurs préoccupations, leurs attentes et leurs besoins.

Si on prend en considération ces deux règles, cela suppose que les citoyens puissent avoir l'occasion de se faire entendre et que les points de vue exprimés soient pris en considération. Les citoyens seront en mesure de comprendre, lors de l'étape de la rétroaction, les raisons pour lesquelles les décisions du politique ont été prises.

Collectif Aménagement Humain

Qu'en est-il des projets au sein de la Ville de Québec? Penchons-nous, à titre d'exemple, sur le projet Humaniti annoncé par Cogir à l'été 2020, un projet qui devrait prendre forme sur le site initialement prévu pour le projet Le Phare, qui a été abandonné. Des citoyens du quartier concerné par le projet ainsi que des quartiers situés à proximité ont voulu se regrouper pour être en mesure de mieux se faire entendre par la Ville.

C'est ainsi qu'est né le Collectif Aménagement Humain. Ce collectif a fait plusieurs démarches auprès de la Ville au sujet de ce projet, de même qu'auprès des citoyens : sensibilisation des conseils de quartiers ainsi que des citoyens, par exemple.

Plusieurs actions ont été réalisées, notamment des questions posées lors de plusieurs séances du conseil municipal (en février et en mars 2022, entre autres), de même qu'une lettre demandant une rencontre au maire, monsieur Marchand. Le Collectif a reçu une réponse trois mois plus tard, soit en septembre 2022, assurant que les services de la Ville communiqueraient avec le Collectif au cours de l'automne afin d'échanger sur les enjeux dans le secteur concerné. Le 25 novembre 2022, le Collectif était toujours en attente d'un contact avec la Ville.

Dans une réponse à une question posée lors de la séance du 17 octobre 2022 du conseil municipal, monsieur Marchand assurait qu'il y aurait consultation à la suite de la fin des travaux de la Ville sur ce projet, en collaboration avec le promoteur, sans toutefois préciser concrètement les formes que pourraient prendre ladite consultation.

J'espère que cette consultation se fera en tenant compte des sept grands principes du Cadre de référence auquel il est fait allusion au tout début de ce texte, que l'information sera complète afin que chacun puisse faire un choix éclairé. Cela paraît primordial pour améliorer les relations entre la Ville, les citoyens et les promoteurs, puisque la démarche devrait être complètement transparente.



Les fêtes arrivent vite.

Faites-vous vacciner contre la COVID-19 maintenant pour être protégé à temps.

Prenez rendez-vous au [Québec.ca/vaccinCOVID](https://Quebec.ca/vaccinCOVID)

Votre gouvernement Québec

L'église Saint-Cœur-de-Marie, érigée en 1920 sur la Grande Allée, a été démolie en 2019. Les déboires entourant la propriété du promoteur Louis Lessard ne semblent pas terminés. Après avoir voulu y construire un immeuble de 130 logements de luxe, projet ayant fait l'objet de mésententes et poursuites pendant l'ère du maire Labeaume, le promoteur ne semble toujours pas à court d'idées originales. Le Soleil révélait le 7 décembre dernier qu'il veut maintenant y construire un stationnement à étages en plein sur la Grande Allée. Marc Boutin (1942-2020) a fait un dessin de l'église avant sa démolition. (N.C)



Un REPAIRE pour les artistes et les travailleurs et travailleuses culturelles

« *L'art doit revenir au peuple auquel il appartient.* »
- Robert Filliou

Par R. Martel

Issu d'une fusion entre le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM) et le Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec (RAIQ), incluant une tentative non avérée avec le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ), REPAIRE vise la défense et la promotion d'activités artistiques indépendantes diversifiées principalement en recherche et en expérimentation.

De tout temps les artistes ont considéré vouloir contrôler leur production, et historiquement, on peut en illustrer les allégeances ; y loge donc un certain esprit de liberté et d'autonomie. On peut le vérifier ! Un nombre considérable de sectes de tout acabit, tant académiques que marginales ont voulu se doter d'associations avec règles, statuts et règlements et de bonne « gouvernance » plus couramment nommée aujourd'hui.

C'est d'abord par la mise en commun des ressources et des conditions reliées à la pratique; oui, cela concerne une indépendance visant la responsabilisation ; cela nécessite aussi des mécanismes de défense et de légitimation. Nous savons que la création doit s'effectuer par un certain dégagement des structures convention-

nelles, mais il y a souvent des contraintes variables. On comprend que, tout comme certaines « associations », de médecins, psychologues, architectes, avocats et autres, une organisation comme REPAIRE vise d'abord à militer pour une autonomie, mais avec un désir collectif de pouvoir produire en toute liberté et artistiquement dans de bonnes conditions. On rappelle tous les acquis qui ont été obtenus par les artistes (droits d'exposition, cachets d'auteurs, etc.) au fil du temps par les associations et les regroupements culturels.

Défendre les artistes, c'est pouvoir insérer l'art dans le tout social ; toutefois ceci comporte une structure d'organisation qui peut agir à la manière d'un « syndicat », sans toutefois tendre vers un « directionnisme » spécifique, intrinsèquement parce que l'art insinue un système de liberté, de création et de renouvellement.

REPAIRE vise la reconnaissance des artistes, mais sans orientation idéologique précise. On en comprend la nécessité !

En réalité, c'est le système collaboratif qui permet une certaine reconnaissance de la part des pouvoirs publics. Ce qui demeure quelque peu paradoxal puisque

toute « création » reste assujettie à des normes et traditions qui peuvent devenir un obstacle. Voilà pourquoi tenter d'inscrire les conditions de l'acte créatif en positionnement est justifiable!

Au moment où certains centres d'artistes semblent oublier leur fonction critique et pédagogique, par exemple dans leurs modes de gouvernance, ce type de travail collectif vise une certaine autogestion avec des valeurs de partage.

REPAIRE agit comme un regroupement pour la promotion et légitimation de l'art indépendant et bien que son siège social se trouve à Montréal - où se trouve la grande majorité des artistes - il a pour objectif de s'impliquer sur l'ensemble du territoire, tout autant à Québec que dans toutes les régions.

On peut s'informer, y adhérer ou y militer en allant sur le site REPAIRE en appelant au 514-527-5116, en écrivant à info@repaire.art

Le Tremplin d'actualisation de poésie (TAP) présente, chaque deuxième vendredi du mois à la Maison de la littérature, les Vendredis de poésie – des soirées où on accueille des poètes invités, auxquels se joignent des poètes qui prennent, par la suite, la parole à la scène libre. *Droit de parole* publie à chaque numéro un poème lu lors de la dernière de ces soirées.

Une lumière s'élève dans le décor
où tu joues avec le feu.
Et le film tourne en boucle
bien avant l'écriture du naufrage.
Et le tourment de l'air
le long des murs du jardin vibre
clos – toucher sa peau toucher ma peur.

Il ne serait pas question – pas encore
d'enchâsser la cendre.

Vois. Se déploie le vernis de l'automne
près de cette chose rare
notre clair cœur battant
notre claire colère incrustée
au centre où c'est vif où tu te tiens – fleuve
ton corps flottant ta joue ta juste joie.
Pour nous toutes.

Poème : Denise Desautels

Extrait de «Disparaître - autour de 11 œuvres de Sylvie Cotton », édition du Noroît 2021.



Sylvie Cotton en performance, photographiée par Corine Lemieux.

La décade prodigieuse

Par **Francine Bordeleau**

La Lincoln Highway est une autoroute mythique qui traverse les États-Unis. Aux voyageurs qui l'empruntent, tout peut arriver.

Emmett Watson a tout juste 18 ans et, reconnu coupable d'homicide involontaire, il vient de passer 15 mois dans un centre de détention. Son père est mort récemment, d'un cancer, et sa mère a déserté le foyer familial (une ferme périlante) depuis longtemps. Emmett a aussi un petit frère de 8 ans dont il doit désormais s'occuper et par surcroît, la banque s'appête à saisir la ferme. Bref, le héros de Lincoln Highway entame sa vie d'adulte sous des auspices plutôt défavorables.

Emmett n'est pourtant pas sans envisager l'avenir. Il dispose d'une voiture, qu'il a achetée avant son incarcération grâce à un salaire durement gagné, et d'un pécule de 3000 \$ que son père a pu cacher aux créanciers. C'est ainsi que les frères Watson décident de quitter leur ville natale de Morgen, Nebraska, et d'aller retrouver leur mère qui vivrait en Californie. Las! Bientôt surgissent Daniel (surnommé « Duchess ») et Woolly, deux « codétenus » d'Emmett en cavale qui ont leurs propres projets et viendront tout chambouler. Le quatuor se met en route, mais le voyage est à peine commencé que Duchess et Woolly volent la voiture et l'argent d'Emmett. Emmett et Billy se lancent donc à la poursuite des deux autres qui, eux, roulent en direction des Adirondacks, dans l'État de New York. Cette traque constitue le motif du livre.

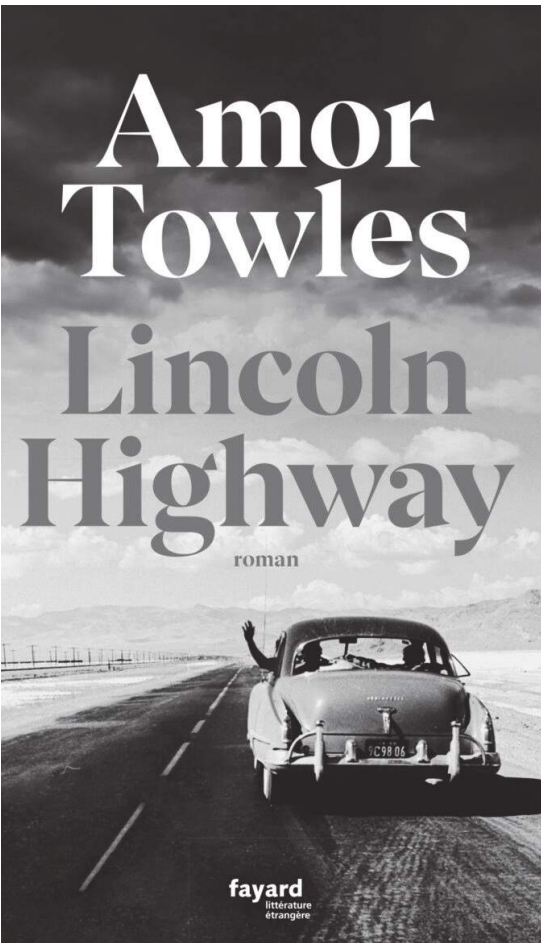
Voyage picaresque

Après la guerre de Troie, dans laquelle il a joué un rôle clé, le héros mythologique Ulysse a mis dix

ans à revenir à Ithaque, l'île dont il est le roi. Ce troisième roman de l'écrivain américain Amor Towles court pour sa part sur dix jours. Dix journées intenses, il va sans dire, et fertiles en aventures et revirements rocambolesques.

Rien dans tout cela, remarquez, ne saurait effaroucher le jeune Billy, lui qui se berce de livres comme Le Comte de Monte-Cristo, d'Alexandre Dumas, ou encore Compendium des héros, aventuriers et autres voyageurs intrépides, du professeur Abacus Abernath, un auteur inventé de toutes pièces par Amor Towles. Abondent aussi les allusions à Shakespeare (Hamlet, Le Roi Lear...), généralement servies celles-là par Duchess, dont le père est un acteur shakespearien plus ou moins raté. Sans oublier Homère et son Odyssée. Parmi les rencontres que font les frères Watson figure d'ailleurs un certain Ulysse, un soldat qui pérégrine de train en train depuis maintenant huit ans sans parvenir à rentrer chez lui.

Ce soldat, rentré d'Europe à la fin de 1945, après la Seconde Guerre mondiale, désespère de retrouver sa femme et son fils. Il faut préciser que l'histoire se déroule en 1954 (quelques semaines avant le 4 juillet, date qui a ici une grande importance). L'époque a son charme. Le roman est quant à lui irrésistible, en raison d'une galerie de personnages hauts en couleur, d'une intertextualité toujours plaisante quand on aime la littérature et de fort judicieuses réflexions d'ordre existentiel. La vie n'est pas un livre de contes, elle est plutôt un livre de comptes, se convainc-t-on à la lecture de Lincoln Highway.



Amor Towles, *Lincoln Highway*, Paris, Fayard, 2022, 640 p.

Comme un animal
Je rampe au sol comme un serpent
Grimace comme un singe
Tel le chien je jappe
Je porte une carapace comme une tortue
Couchée sur le dos
Fragile
À la merci des intempéries
Et des prédateurs
Presque impuissante
Pourtant je sais me défendre
Bec et griffes comme un faucon
Agressive comme une tigresse
Qui veut protéger ses petits
Comme l'oiseau
Je désire m'envoler au ciel
Loin des souffrances de la terre
Et des détresses d'ici-bas
Mais je suis ramenée au sol
Incapable de prendre mon envol
Je rampe au sol comme un serpent
sage et vigoureux.

Anne Godin
Novembre 2022
Donnacona

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer **Le Bal du Léopard**
★★★★★★
Bon choix musical-Terrasse-Ambiance sympathique-Plus de 20 sortes
de VODKA-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie
québécoises-7 bières pression-Cidre pression et cidre en bouteille! La place dans le quartier
Le bar à Limoilou... depuis 1985
1049 3^{ème} Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829

Le chômage est un droit

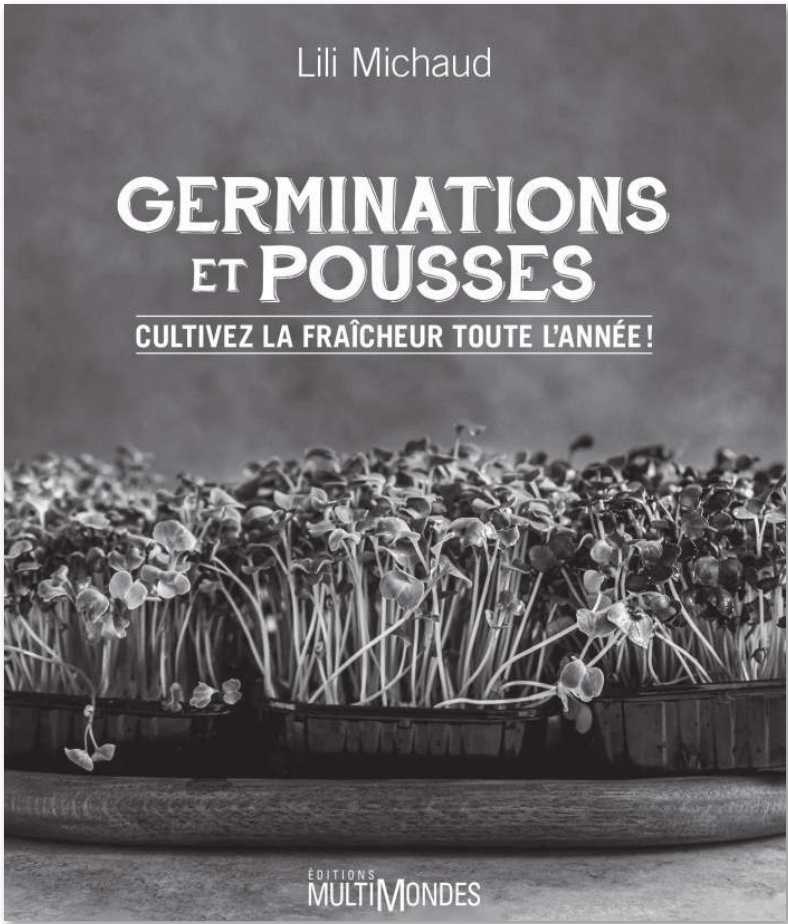
L'histoire du chômage et du filet social mis en place par le gouvernement fédéral canadien en 1940 aurait pu être racontée de biens des points de vue. Syndicats, universitaires, juristes et même associations patronales: tous en auraient sans doute eu long à dire sur le sujet. Ce livre prend le parti de raconter cette histoire depuis la perspective d'un groupe de défense des chômeur-ses, le Mouvement Action-Chômage (MAC) de Montréal.

À l'occasion de son cinquantième anniversaire, le MAC de Montréal a exhumé des milliers de documents de ses archives, témoins des luttes ouvrières et populaires contre la pauvreté des travailleur-ses. Le portrait qui en ressort conjugue habilement l'histoire, peu connue, de la vie démocratique qui a animé ce groupe communautaire à celle, plus large, des politiques sociales au Canada, qui ont évolué du keynésianisme au néolibéralisme au cours des dernières décennies.

De l'escouade anti-chômeurs en 1971 au saccage du régime par le gouvernement Harper en 2013, en passant par le vol de la caisse à partir de 1996, les chômeur-ses ont souvent été les premières cibles d'un capitalisme d'État décomplexé, poussant dans la misère des millions d'entre eux. Alors qu'une pénurie de main-d'œuvre frappe de plein fouet les entreprises canadiennes, n'est-il pas temps d'en finir avec le sté-



De la verdure chez soi



Faire soi-même des germinations et des pousses c'est santé, écologique, économique et tellement agréable ! C'est ce que vous apprendrez dans cet ouvrage de référence unique.

Que ce soit pour vous initier à cette activité ou pour parfaire vos connaissances, voici le livre idéal afin de maximiser vos récoltes et tirer le meilleur parti de ces petites verdure aux saveurs incomparables.

Régalez-vous avec les appétissantes micro-pousses de brocoli, de radis ou de tournesol. Découvrez celles de rumex sanguin ou d'amarante. Ajoutez à votre menu les délicieuses germinations de luzerne.

Tout au long des 250 pages de ce livre

largement illustré, vous découvrirez tout ce qu'il est utile de savoir sur les germinations et les pousses :

- Le choix des graines, leur acquisition et leur entreposage ;
- Le matériel nécessaire ;
- Les méthodes, étape par étape ;
- Un répertoire détaillé de 51 graines ;
- La récolte ;
- La conservation et l'utilisation.

Germinations et pousses
Cultivez la fraîcheur toute l'année
Lili Michaud
Éditions Multimondes, 2022
242 pages



Effets secondaires

La crise du coronavirus illustre de façon presque caricaturale ce qui, dans l'économie des produits pharmaceutiques telle qu'elle existe aujourd'hui, nous condamne à voir diminuer inexorablement le nombre des personnes qui ont accès aux innovations de santé - dans les pays pauvres comme dans les pays riches. Or il est possible de changer de trajectoire et d'éviter la multiplication du tri sur une base économique. Il faut, pour ce faire, comprendre précisément les dysfonctionnements, déséquilibres et abus actuels pour proposer d'autres manières de fabriquer et de distribuer les produits dont peuvent dépendre nos vies.

Quels sont les symptômes qui affectent l'économie des médicaments? Quels diagnostics peut-on établir sur la base de ces manifestations de dysfonctionnements? Quels pourraient être les traitements à apporter à ce système en déroute? Un ouvrage bref et concis qui fournit des arguments solides pour une réinvention de l'économie des produits pharmaceutiques

Des Big Pharma aux communs
Petit vadémécum critique de l'économie des produits pharmaceutiques
Éditions Lux
Collection :Hors collection
136 pages

L'équipe de Droit de parole vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2023!



Une action communautaire!

Droit de parole		Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E !	
Devenez ami.E de Droit de parole		100 \$	
Nom :			
Adresse :			
Téléphone :		Courriel :	
L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE			
Abonnement individuel		30 \$	
Abonnement institutionnel		40 \$	
Abonnement de soutien		50 \$	
DEVEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL			
Adhésion individuelle		10 \$	
Adhésion individuelle (à faible revenu)		5 \$	
Adhésion de groupes et organismes		25 \$	
Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :			
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 418-648-8043 info@droitdeparole.org droitdeparole.org			

VOUS AIMEZ LIRE DROIT DE PAROLE ? VOUS POUVEZ LE TROUVER DANS LES LIEUX SUIVANTS

Limoilou

Alimentex
1185, 1e avenue

Bal du Lézard
1049, 3e avenue

Espace 13/2 culturel et communautaire
210, 13e rue

Bibliothèque Saint-Charles
400, 4e Avenue

Cégep de Limoilou
1300, 8e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier

CAPMO
435, rue du Roi

Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est

Bibliothèque Gabrielle-Roy
230, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest

Centre Durocher
680, rue Raoul-Jobin

Supérette, bouffe et déboire
411, Saint-Vallier Ouest

Centre communautaire Édouard-Lavergne
390, Arago Ouest

Pub chez Girard
370, rue Saint-Vallier Ouest

PizzaZorg
485, Saint-Vallier Ouest

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est

Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean

L'Intermarché
850, Rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry

Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier

Ste-Foy

Université Laval

Pavillons Casault et Bonenfant

Comité logement d'aide aux locataires de Ste-Foy
2920, rue Boivin

Librairie Laliberté
1073, route de l'Église

Librairie Vagueois
1300, avenue Maguire, Québec

Vieux-Québec

Librairie Pantoute
1100, rue Saint-Jean

Lisez-nous en ligne
droitdeparole.org